

LA RÉVOLUTION MEXICAINE

ORIGINES ET TENDANCES DE LA RÉVOLUTION

Le mouvement insurrectionnel de l'état de Campêche, sous les ordres du général Castillo Brito

Quelques notes sur les Etats de Yucatan et de Campêche

Une lettre d'un Mexicain

Nous avons reçu d'une personnalité mexicaine une étude substantielle sur les événements qui se déroulent dans son pays depuis ces dernières années.

Le gouvernement de Huerta, qui a pour base la trahison avec l'assassinat du Président Madero et du Vice-Président Pino Suarez...



Le Général CASTILLO BRITO Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

Huerta alors voulu traiter; il envoya dans ce but à Castillo Brito un commissaire ayant pouvoir de traiter de la paix; c'était M. Pedro Castillo Pasaen, un parent de Castillo Brito.

Ces valeurs au gouvernement qui ont été rebelles les racheta comme il avait été décidé pour leur valeur nominale.

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE. IN RE. WETMORE & MEYERS. Demande de Surseance. Cour Civile de District, Division A. No. 105.315.

ANNONCES JUDICIAIRES. VENTES PAR LE SHERIFF. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE D'UNE LICENCE DE VILLE DE BUZZETTE POUR 1913.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ DE VALEUR AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE DE PROPRIÉTÉ AMÉLIORÉE.

ANNONCE JUDICIAIRE. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

Le Général CASTILLO BRITO

Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

grands pouvoirs; législatif, exécutif et judiciaire, s'attachant de préférence au bon fonctionnement de ce dernier, se refusant à s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la marche de la justice même s'il s'agissait de proches.

Il jouissait de l'entière confiance et de la haute considération de M. Madero et par son énergie il maintint la paix non seulement à Campêche, mais aussi dans le Tabasco et le Yucatan.

Les entreprises furent protégées et spécialement les entreprises américaines qui sont de grande importance en Campêche et la presse new-yorkaise publia les articles les plus élogieux au sujet de ses procédés.

Il était donc appelé à jouer un grand rôle dans l'administration de Madero. (Tout ceci est extrait de "The Mexican Magazine" numéro du mois de mai).

Castillo Brito pensa d'abord se révolter en apprenant de quelle façon Huerta s'empara du pouvoir par la mort de Madero et de Pino Suarez. Mais son devoir de gouverneur était de respecter la souveraineté de l'Etat; il chercha un moyen légal d'ériger un nouveau gouvernement légal nommé par le peuple dans de nouvelles élections.

Huerta continua sa politique de duplicité et de fausseté et voyant que la souveraineté et l'autonomie de l'Etat n'étaient plus que de vains mots, et qu'on voulait faire prévaloir un système inique, Brito se décida à entrer en révolte ouverte; c'était le 11 juin 1913.

Les forces de l'Etat le secondèrent, de même que beaucoup de fonctionnaires s'unirent à lui ainsi qu'un grand nombre de jeunes gens des familles les plus distinguées. Ce même jour, le 11 juin, fut lancé dans ces conditions un manifeste public.

Le Général CASTILLO BRITO

Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

grands pouvoirs; législatif, exécutif et judiciaire, s'attachant de préférence au bon fonctionnement de ce dernier, se refusant à s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la marche de la justice même s'il s'agissait de proches.

Il jouissait de l'entière confiance et de la haute considération de M. Madero et par son énergie il maintint la paix non seulement à Campêche, mais aussi dans le Tabasco et le Yucatan.

Les entreprises furent protégées et spécialement les entreprises américaines qui sont de grande importance en Campêche et la presse new-yorkaise publia les articles les plus élogieux au sujet de ses procédés.

Il était donc appelé à jouer un grand rôle dans l'administration de Madero. (Tout ceci est extrait de "The Mexican Magazine" numéro du mois de mai).

Castillo Brito pensa d'abord se révolter en apprenant de quelle façon Huerta s'empara du pouvoir par la mort de Madero et de Pino Suarez. Mais son devoir de gouverneur était de respecter la souveraineté de l'Etat; il chercha un moyen légal d'ériger un nouveau gouvernement légal nommé par le peuple dans de nouvelles élections.

Huerta continua sa politique de duplicité et de fausseté et voyant que la souveraineté et l'autonomie de l'Etat n'étaient plus que de vains mots, et qu'on voulait faire prévaloir un système inique, Brito se décida à entrer en révolte ouverte; c'était le 11 juin 1913.

Les forces de l'Etat le secondèrent, de même que beaucoup de fonctionnaires s'unirent à lui ainsi qu'un grand nombre de jeunes gens des familles les plus distinguées. Ce même jour, le 11 juin, fut lancé dans ces conditions un manifeste public.

Le Général CASTILLO BRITO

Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

grands pouvoirs; législatif, exécutif et judiciaire, s'attachant de préférence au bon fonctionnement de ce dernier, se refusant à s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la marche de la justice même s'il s'agissait de proches.

Il jouissait de l'entière confiance et de la haute considération de M. Madero et par son énergie il maintint la paix non seulement à Campêche, mais aussi dans le Tabasco et le Yucatan.

Les entreprises furent protégées et spécialement les entreprises américaines qui sont de grande importance en Campêche et la presse new-yorkaise publia les articles les plus élogieux au sujet de ses procédés.

Il était donc appelé à jouer un grand rôle dans l'administration de Madero. (Tout ceci est extrait de "The Mexican Magazine" numéro du mois de mai).

Castillo Brito pensa d'abord se révolter en apprenant de quelle façon Huerta s'empara du pouvoir par la mort de Madero et de Pino Suarez. Mais son devoir de gouverneur était de respecter la souveraineté de l'Etat; il chercha un moyen légal d'ériger un nouveau gouvernement légal nommé par le peuple dans de nouvelles élections.

Huerta continua sa politique de duplicité et de fausseté et voyant que la souveraineté et l'autonomie de l'Etat n'étaient plus que de vains mots, et qu'on voulait faire prévaloir un système inique, Brito se décida à entrer en révolte ouverte; c'était le 11 juin 1913.

Les forces de l'Etat le secondèrent, de même que beaucoup de fonctionnaires s'unirent à lui ainsi qu'un grand nombre de jeunes gens des familles les plus distinguées. Ce même jour, le 11 juin, fut lancé dans ces conditions un manifeste public.

Le Général CASTILLO BRITO

Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

grands pouvoirs; législatif, exécutif et judiciaire, s'attachant de préférence au bon fonctionnement de ce dernier, se refusant à s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la marche de la justice même s'il s'agissait de proches.

Il jouissait de l'entière confiance et de la haute considération de M. Madero et par son énergie il maintint la paix non seulement à Campêche, mais aussi dans le Tabasco et le Yucatan.

Les entreprises furent protégées et spécialement les entreprises américaines qui sont de grande importance en Campêche et la presse new-yorkaise publia les articles les plus élogieux au sujet de ses procédés.

Il était donc appelé à jouer un grand rôle dans l'administration de Madero. (Tout ceci est extrait de "The Mexican Magazine" numéro du mois de mai).

Castillo Brito pensa d'abord se révolter en apprenant de quelle façon Huerta s'empara du pouvoir par la mort de Madero et de Pino Suarez. Mais son devoir de gouverneur était de respecter la souveraineté de l'Etat; il chercha un moyen légal d'ériger un nouveau gouvernement légal nommé par le peuple dans de nouvelles élections.

Huerta continua sa politique de duplicité et de fausseté et voyant que la souveraineté et l'autonomie de l'Etat n'étaient plus que de vains mots, et qu'on voulait faire prévaloir un système inique, Brito se décida à entrer en révolte ouverte; c'était le 11 juin 1913.

Les forces de l'Etat le secondèrent, de même que beaucoup de fonctionnaires s'unirent à lui ainsi qu'un grand nombre de jeunes gens des familles les plus distinguées. Ce même jour, le 11 juin, fut lancé dans ces conditions un manifeste public.

Le Général CASTILLO BRITO

Gouverneur de l'Etat de Campêche et Chef de l'Insurrection

grands pouvoirs; législatif, exécutif et judiciaire, s'attachant de préférence au bon fonctionnement de ce dernier, se refusant à s'immiscer de quelque façon que ce soit dans la marche de la justice même s'il s'agissait de proches.

Il jouissait de l'entière confiance et de la haute considération de M. Madero et par son énergie il maintint la paix non seulement à Campêche, mais aussi dans le Tabasco et le Yucatan.

Les entreprises furent protégées et spécialement les entreprises américaines qui sont de grande importance en Campêche et la presse new-yorkaise publia les articles les plus élogieux au sujet de ses procédés.

Il était donc appelé à jouer un grand rôle dans l'administration de Madero. (Tout ceci est extrait de "The Mexican Magazine" numéro du mois de mai).

Castillo Brito pensa d'abord se révolter en apprenant de quelle façon Huerta s'empara du pouvoir par la mort de Madero et de Pino Suarez. Mais son devoir de gouverneur était de respecter la souveraineté de l'Etat; il chercha un moyen légal d'ériger un nouveau gouvernement légal nommé par le peuple dans de nouvelles élections.

Huerta continua sa politique de duplicité et de fausseté et voyant que la souveraineté et l'autonomie de l'Etat n'étaient plus que de vains mots, et qu'on voulait faire prévaloir un système inique, Brito se décida à entrer en révolte ouverte; c'était le 11 juin 1913.

Les forces de l'Etat le secondèrent, de même que beaucoup de fonctionnaires s'unirent à lui ainsi qu'un grand nombre de jeunes gens des familles les plus distinguées. Ce même jour, le 11 juin, fut lancé dans ces conditions un manifeste public.

Un abonné.

Le terme "científico" désigne dans la politique mexicaine un homme qui s'occupe d'affaires qui lui rapportent beaucoup mais qui portent préjudice au pays. Ils sont du gouvernement ou de son entourage.

On leur a donné ce nom par dérision et pour désigner leur absence. Il paraît qu'il y en a beaucoup de ces "científicos". Ainsi le gouvernement ayant décidé de racheter certaines obligations de façon à désintéresser les porteurs, un "científico" partit pour l'Europe où il racheta tout ce qu'il put trouver, mais au cours de ce voyage il se fit un nom et revint à Mexico il repassa les énormes paquets qu'il avait de

Par N. J. CLESI

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

VENTES A L'ENCAN

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de Mme Amélia Schreiber, épouse décédée de Thomas King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.